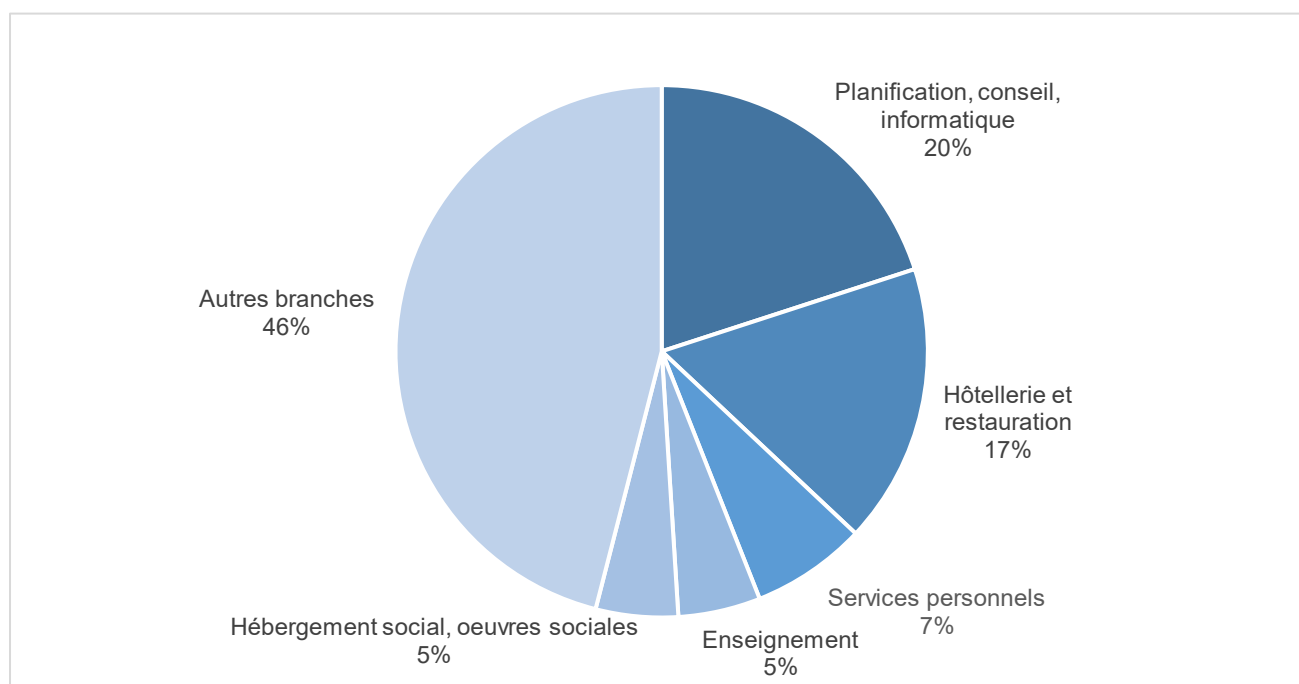


Statistiques mensuelles:

Données sur l'emploi des bénéficiaires du statut de protection S

	12-2025	01-2026	diff.
Bénéficiaires du statut de protection S	71762	72113	+0.5%
dont exerçant un emploi	16892	16985	+0.6%
Proportion de personnes exerçant un emploi ¹	23.54%	23.55%	+0.1%
Personnes en âge de travailler (18-64)	44832	45187	+0.8%
Personnes actives occupées (18-64)	16146	16258	+0.7%
Taux d'emploi	36.01%	35.98%	-0.1%

Figure 1 : bénéficiaires du statut de protection S exerçant un emploi (branches les plus représentées²)



Source : SYMIC – état au 31.01.2026

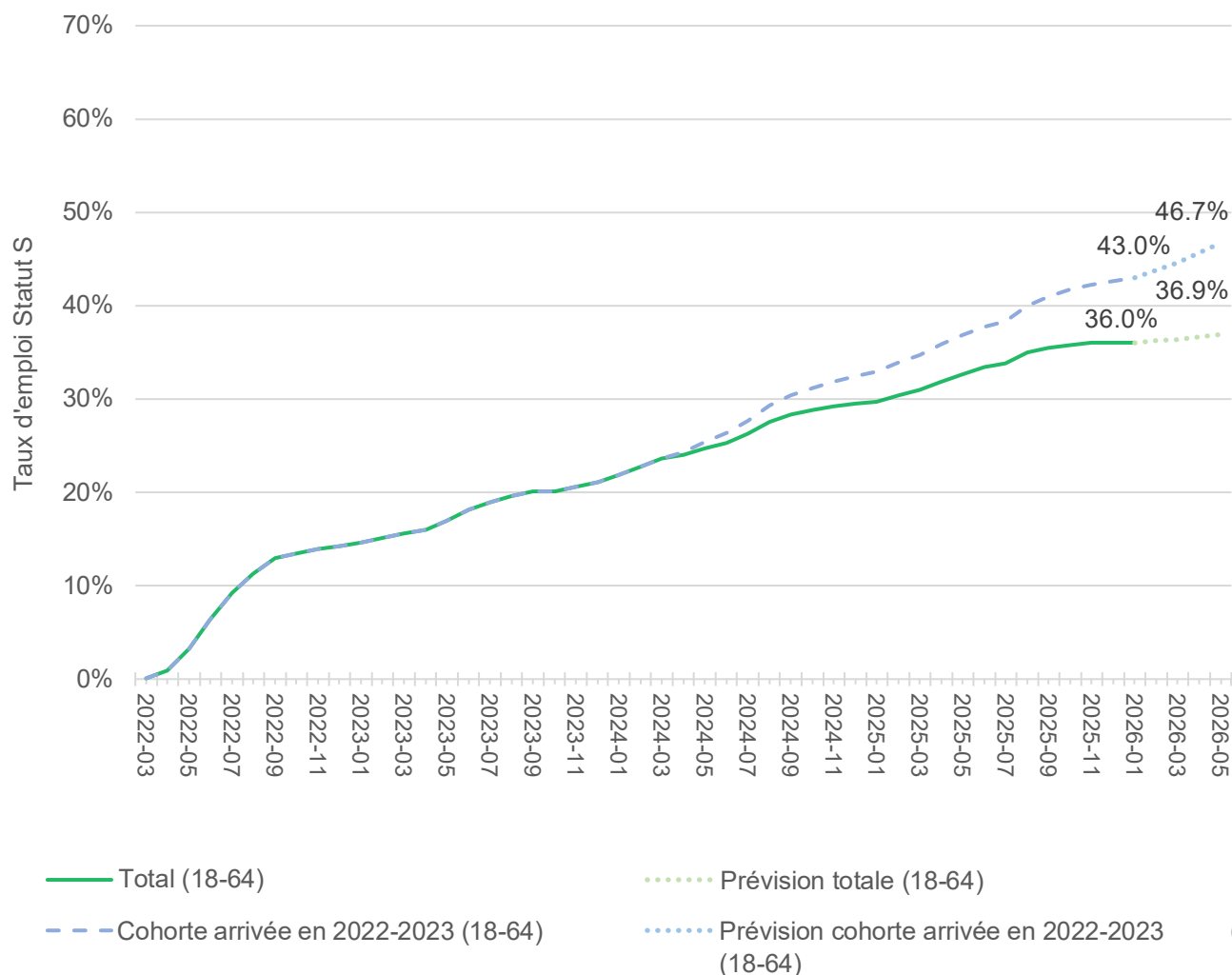
L'évaluation se fait sur la base des inscriptions relatives au début et à la fin de l'activité lucrative effectuées par les autorités cantonales compétentes dans le SYMIC. Pour pouvoir exercer une activité lucrative, l'employeur ou la personne exerçant une activité indépendante doit déclarer cette activité auprès de l'autorité cantonale compétente.³

¹ Proportion de personnes ayant un contrat de travail en cours à la date de référence parmi les bénéficiaires du statut de protection S (sans limite d'âge) ; le pourcentage indiqué n'est pas un taux d'emploi.

² Seules les cinq premières branches en proportion sont indiquées.

³ Depuis le 23 octobre 2025, la déclaration d'activité lucrative peut être effectuée via le guichet en ligne pour les entreprises « EasyGov.swiss ».

Figure 2 : Évolution du taux d'activité (18-64 ans) et prévisions pour les quatre prochains mois⁴



Source : statistiques sur l'asile (situation au 31 janvier 2026) (service statistique)

Le 28 mai 2025, le Conseil fédéral a fixé à 50 % l'objectif de taux d'activité pour les personnes bénéficiant du statut S qui vivent en Suisse depuis au moins trois ans, et ce jusqu'à fin 2025. L'objectif de 50 % pour les personnes séjournant en Suisse depuis au moins trois ans sera également poursuivi en 2026 et évalué en fin d'année. Un modèle de prévision basé sur des séries chronologiques permet de calculer l'évolution future du taux d'activité. Chez les personnes en quête de protection qui séjournent en Suisse depuis au moins trois ans, le taux d'activité est comparativement plus élevé que dans l'ensemble de la population des personnes en quête de protection. Le groupe de personnes venues en Suisse en 2022 et 2023 représente près de 80 % de l'effectif total.

⁴ Les prévisions sont basées sur une modélisation de la série chronologique des évaluations mensuelles des taux d'emploi depuis mars 2022 et sont actualisées une fois par mois.